



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil
tenue le **jeudi 12 février 2026 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à
Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur François Pépin, maire
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 1
Monsieur Dominic Beaudoin, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Madame Cathy Maheux, conseillère siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur
François Pépin.

Est également présente :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.

Sont absents :

Madame Brigitte Bourgeois, conseillère siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 3.1 Embauche d'une greffière-trésorière adjointe
 - 3.2 Mandat pour refonte et modernisation du site WEB municipal
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice générale et greffière-trésorière mentionne que l'avis de convocation
a été transmis conformément aux dispositions de l'article 152 du Code municipal,
ce que le conseil constate. De plus, les membres du conseil présents indiquent
que tous les membres du conseil, pouvant légalement siéger, ont reçu leur avis
de convocation conformément aux dispositions de l'article 153 dudit code.

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur le maire François Pépin.

40-02-2026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en reportant le point 3.2 à une séance
ultérieure.



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

41-02-2026

3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

3.1. Embauche d'une greffière-trésorière adjointe

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit assurer le bon fonctionnement de ses services administratifs et financiers;

ATTENDU que le poste de greffière-trésorière adjointe est requis afin de soutenir la direction générale et d'assurer la continuité des opérations municipales;

ATTENDU que des discussions ont eu lieu concernant les conditions d'emploi de la candidate retenue, conformément à la politique salariale et aux conditions de travail en vigueur à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de Madame Stéphanie Gendron, à titre de greffière-trésorière adjointe, à compter du 16 février 2026 ;

QUE les conditions d'emploi, incluant la rémunération, soient établies selon les conditions discutées et conformément à la politique salariale en vigueur de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.2. Mandat pour refonte et modernisation du site WEB municipal

Ce point est reporté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

42-02-2026

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux

APPUYÉE DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

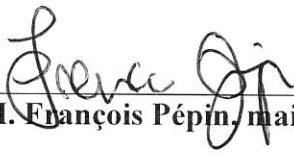
QUE la présente séance soit levée à 19 h 03.

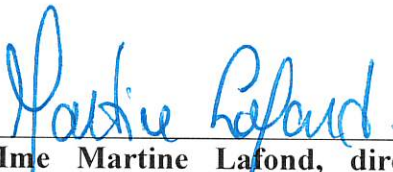


N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS


M. François Pépin, maire


Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation